

Conformément à l'article R. 223-4-1 du code rural et de la pêche maritime et à l'article 16 de l'arrêté du 4 novembre 2008, tout conchyliculteur observant une mortalité anormale de ses coquillages doit la signaler à la DDTM. Cette fiche permet aux conchyliculteurs bas-normands de répondre à cette obligation.

Nom et prénom : N° de téléphone :
Société : Bassin : Côte Ouest Côte Est Autre :

CARACTERISTIQUES DU LOT Secteur ou commune :

N° du parc : Coeff. d'accès : ou Hauteur d'eau :

Origine des moules : Oléron Noirmoutier La Plaine Autre (préciser) :

Année de naissance : 20.... Date de mise sur chantier :/...../ 20.... Date de mise sur pieu :/...../ 20.....

Le chantier est situé sur le parc : OUI NON si non préciser lieu/secteur :

Ce lot de moule est-il présent ailleurs : OUI NON si oui préciser Lieu / secteur :
N° parcs :

Présente-il des mortalités sur ce(s) autre(s) parc(s) : OUI NON si oui, prévoir une fiche

Vous avez observé la mortalité le :/...../ 20....

Mortalité due à la prédation (hors oiseau) : OUI NON si oui, précisez :

Taille des moules touchées par la mortalité : petites grosses toutes tailles Âge des moules : 1 an 2 ans

D'autres lots sont présents sur ce parc : OUI NON si oui sont-ils touchés : OUI NON si oui, prévoir une fiche

Y a t'il d'autres lots touchés à proximité : non oui (si oui, incitez au signalement via cette fiche)

ESTIMATION DES MORTALITES Proportion de moules mortes par pieu : < 10% 10-50% >50%
Proportion de pieux touchés sur le parc : < 10% 10-50% >50%

OBSERVATIONS Nature du sol : sable vase

Mortalité en cours : OUI NON si non, date de fin de mortalité : / / 20....

si oui, présence de chair dans les coquilles : OUI NON présence de coquilles cassées : OUI NON

Déroulement de la mortalité : brutale progressive par à coups

Distribution de la mortalité : sur tout le pieu en taches orientation des taches (préciser) :
 tête de pieu milieu de pieu bas de pieu

Signes particuliers des moules mortes (chair et coquilles) : aucun signe maigreux taches
 perforations branchies noires fragilité (moules qui baillent) autres, précisez :

Dernière manipulation avant mortalité : Type de manipulation :

Fait le :/...../ 20... Signature :

A transmettre le plus rapidement possible après le constat à (au choix) :

DDTM du Calvados
Délégation à la Mer et au Littoral-UGL
10 Boulevard du Général Vanier
CS 75224
14052 Caen Cedex 4
Tél : 02 31 43 15 52 ou 54
Fax : 02 31 44 59 87
philippe.le-roland@calvados.gouv.fr
laurent.piedvache@calvados.gouv.fr
tatiana.redureau@calvados.gouv.fr

DDTM de Boulogne sur mer
Délégation à la Mer et au Littoral
92 Bd Gambetta
BP 629
62321 BOULOGNE SUR MER
Tél : 03 21 30 87 06
Fax : 03 21 30 94 17
nathalie.fuzellier@pas-de-calais.gouv.fr
ddtm-dml@pas-de-calais.gouv.fr

DDTM de la Manche
Délégation à la Mer et au Littoral
Place Bruat
CS 60838
50108 Cherbourg-Octeville
Tél : 02.50.79.15.00
Fax : 02.50.79.15.01
ddtm-dml-dpm-cm@manche.gouv.fr